

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 16845**

Intitulé

MASTER : MASTER Géographie Spécialité Géomatique

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Université Haute Bretagne Rennes II

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Président de l'Université Haute Bretagne Rennes II, M. Le Recteur chancelier des universités

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

121 Géographie, 126 Histoire, 341 Aménagement du territoire, urbanisme

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Parcours Système d'information géographique et aménagement des territoires (SIGAT)

- Conception et administration de système d'information géographique (système d'information géographique)
- Traitement de l'information géographique numérique : de sa production à sa valorisation
- Gestion de projet géomatique
- Assistance aux utilisateurs de SIG

Compétences ou capacités évaluées :

- Traiter de l'information géographique en vue de sa valorisation et de sa communication
- Mettre en place et administrer une infrastructure de type SIG (évaluation des besoins, recherche, acquisition et structuration des données, choix du matériel, traitement des informations)
- Structurer et modéliser des bases de données géographiques
- Développer des dispositifs d'observation et d'analyse des territoires
- Déployer des méthodes d'analyse spatiale pour l'aide à la décision et à l'information
- Accompagner les utilisateurs dans leur apprentissage des technologies de l'information géographique

Compétences transversales

Expression écrite :

- Rédiger un projet, une étude, un cahier des charges
- Répondre à des appels d'offres
- Organiser une documentation

Expression orale :

- Organiser, synthétiser et mettre en valeur les informations : prendre la parole, animer une réunion, présenter un projet
- Argumenter et défendre un point de vue

Conduite de projet

- Concevoir et planifier son travail
- Organiser, coordonner et conduire le travail au sein d'une équipe
- Suivre le budget d'une opération

Traitement de l'information :

- Rechercher de l'information
- Trier, synthétiser et hiérarchiser l'information
- Assurer une veille méthodologique et technique

Aptitude relationnelle :

- Travailler en équipe
- Animer une équipe et collaborer avec les différents partenaires....

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les étudiants issus de ce Master trouvent des possibilités d'insertion dans les services de nombreuses institutions :

- Collectivités territoriales : services aménagement et environnement (régions, départements, pays, communautés d'agglomération, communautés de communes...).
- Collectivités territoriales : services aménagement et environnement (régions, départements, pays, communautés

d'agglomération, communautés de communes...).

- Services techniques et services de l'aménagement dans les Villes.
- Services de l'Etat : DDTM, DREAL ...
- Agences d'urbanisme.
- Bureaux d'études privés
- Structures privées : gestionnaire de réseau, géomarketing.
- Chambres consulaires : chambres d'agriculture, chambres de commerce et d'industrie...
- Parcs naturels nationaux et régionaux.
- Organismes de gestion de bassin versant.
- Gestion environnementale : Sites Natura 2000

etc

- Responsable de projet SIG
- Chargé d'études
- Administrateur de SIG
- Ingénieur en géomatique

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1808 : Information géographique

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Semestre 1

Savoirs fondamentaux 1 - Approches territoriales (tronc commun) : 48h (6 ECTS)

- Action et acteurs en aménagement et géographie : 12h CM
- L'espace dans les sciences humaines, sociales et environnementales : 12h CM
- Risques, aléas et vulnérabilité : 12h CM
- Analyse spatiale : 12h CM

Outils méthodologiques 1 (tronc commun) : 69 h (7 ECTS)

- SIG - Traitements géomatiques : 6h CM + 9h TD
- Statistiques, tests, régression : 6h CM + 9h TD
- Base de données : 6h CM + 18h TD
- Image spatiales des territoires : 6h CM + 9h TD

Outils de planification territoriale : 24h (4 ECTS)

- Economie de l'aménagement : 12h CM
- Documents de planification territoriale : 12h CM

Cours spécifiques 1 (SIGAT et Image) : 54h (6 ECTS)

- Remise à niveau Géomatique : 24h TD
- Théorie des SIG : 9 CM + 6h TD
- Technologies pour le positionnement : 6 CM + 9h TD

Cours spécifiques 1 (SIGAT) : 44h (7 ECTS)

- Traitements géomatiques et analyse de données spatiales : 9h CM et 24h TD
- Conférences pro 9h CM

Langue : 12h (pas d'ECTS au S1)

Semestre 2

Savoirs fondamentaux 2 - Approches territoriales (tronc commun) : 48h (5 ECTS)

- Paysages et aménagement: 12h CM
- Espaces ruraux et politiques de développement : 12h CM
- Transports, mobilité, réseaux : 12h CM
- Bien-être et territoires : 12h CM

Outils méthodologiques 2 (tronc commun) : 69h (6 ECTS)

- SIG - Traitements géomatiques : 6h CM + 9h TD
- Statistiques, tests, régression : 6h CM + 9h TD
- Base données : 6h CM + 18h TD
- Techniques d'enquêtes : 6h CM + 9h TD

Cours spécifiques 2 (SIGAT et Image) : 51 h (8 ECTS)

- Géostatistiques niveau 1: 6h CM + 9h TD
- Chaîne de traitements et mise en situation en géomatique : 18h TD
- Diagnostic territorial : 18h TD

Cours spécifiques 2 (SIGAT) : 87h (6 ECTS)

- Algorithmique niveau 1: 12h CM + 24h TD
- Géomatique et résolution de problèmes : 6h CM + 15h TD
- Traitements géomatiques avancés - 1 : 30h TD

Langue : 12h (5 ECTS)

Contenu de la formation - Master 2 SIGAT

Un stage obligatoire est proposé au terme de la deuxième année de Master SIGAT. Ce stage de cinq mois minimum est évalué à travers un rapport de stage et une soutenance. Un cycle de conférences assurées par des professionnels ainsi que l'organisation d'ateliers sous forme de projets permettent aux étudiants de mieux saisir les réalités opérationnelles de la géomatique et de finaliser leur projet professionnel.

Semestre 3

Savoirs fondamentaux 3 - Approches territoriales (tronc commun) : 24 h (5 ECTS)

- Prospectives territoriales dans l'Union Européenne (Chaire Jean Monnet) : 12h CM
- Echelles et environnement : 12h CM

Cours spécifiques 3 (SIGAT et Image) : 67 h (10 ECTS)

- Remise à niveau SIG/Téledétection/Statistiques : 24 h TD (6h SIG, 6h Télé-détection, 12h Statistiques)
- Les nouvelles données numériques de représentation du territoire, qualité et usage: 4h CM + 6hTD
- Gestion de projet géomatique : 6h CM + 6hTD
- Géostatistiques niveau 2: 6h CM+ 9h TD
- TP terrain- Visite de sites: 6 hTD

Cours spécifiques 3 (SIGAT) : 118 h (10 ECTS)

- Remise à niveau en algorithmique: 6h TD
- Informatique (applications web et BD) : 24h CM + 24 TD
- Traitements géomatiques avancés - 2 : 20h CM + 20h TD
- Manipulations et traitements cartographiques : 6h CM + 6h TD
- Production et accès à l'information géographique : 6h CM + 6h TD

Spécialisation professionnelle 1 (SIGAT) : 30h (5 ECTS)

- Conférences de professionnels : 15h CM
- Atelier de mise en situation : 15h TD

Semestre 4

Cours spécifiques 4 (SIGAT) : 115h (9 ECTS)

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION QUINON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Commission pédagogique (enseignants-chercheurs, professionnels)
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Commission pédagogique (enseignants-chercheurs, professionnels)
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	Commission pédagogique (enseignants-chercheurs, professionnels)
Par expérience dispositif VAE	X	Jury VAE : Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

Base légale**Référence du décret général :**

Master arrêté du 25 avril 2002 JO n° 99 du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté 20081139/03 du 3 juillet 2012

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24/04/2002 publié au JO n° 98 du 26/04/2002

Références autres :**Pour plus d'informations****Statistiques :**

L'observatoire des parcours étudiants et de l'insertion professionnelle de l'université Rennes 2 diffuse les statistiques sur le site Internet de l'université Rennes 2 :

<http://www.univ-rennes2.fr/suio-ip/que-deviennent-etudiants-rennes-2>

Autres sources d'information :

www.univ-rennes2.fr

Lieu(x) de certification :

Université Rennes 2

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**Historique de la certification :**

Le Master SIGAT a été créé en 2004 suite à la réforme LMD. Il s'inscrit dans la continuité du DESS "Cartographie, SIG et développement territorial" créée en 2001.